

JUZIERS

Infos

N° 99 JUIN 2019

Un goût de vacances !

Ville de 

JUZIERS

www.juziers.fr

Mairie de Juziers
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél. 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 12h.

Pour rencontrer vos élus, prendre
rendez-vous au 01 34 75 28 00

Philippe FERRAND

Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Evelyne ALEXANDRE-NOEL

Adjointe déléguée aux services
à la personne et à la solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué aux finances,
au développement économique
et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire, l'habitat,
l'environnement, aux transports, au
développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Sylviane MASSONNIERE

Adjointe déléguée au patrimoine,
à la culture et au sport, à la vie
associative, à la communication
et à l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

Alain GRAVOT

Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Juziers Infos - juin 2019

Edito	3
Informations municipales	4
Développement économique	8
Communauté Urbaine	13
Aménagement du territoire	14
Solidarité	16
Enfance et Jeunesse	18
Culture	21
Sport	25
Arrêt sur Images	26
Tribune libre	29
Agenda	30



Cérémonie du 8 mai



PLUi Votre avis est important

Dans le cadre des compétences transférées à la communauté urbaine GPS&O, cette dernière avait pour obligation d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. A ce titre, un travail important a été réalisé par le service de planification d'urbanisme de la CU et coordonné par la vice-présidente en charge de ce dossier, Suzanne Jaunet. Je tiens à les remercier.

Notre PLU communal de 2012 a été jugé plutôt novateur sur plusieurs points dont la préservation des espaces naturels et agricoles et des zones humides et calcicoles, l'obligation de construction dans la partie urbaine, la protection des vergers, la création de points de vue remarquables sur la Seine (belvédères), le respect de la trame verte et bleue, l'élaboration de fiches de protection du patrimoine architectural et urbain.

Tout au long de ce processus, les 73 communes ont été invitées à participer à son écriture. Depuis le PADD jusqu'au règlement et le zonage, la commune de Juziers a collaboré activement à ce PLUi. Différentes réunions ont eu lieu avec les services de la CU et au sein de notre conseil municipal. Nos remarques concernant principalement Juziers ont fait l'objet d'une attention particulière afin d'être reprises dans le document final. C'est à sa majorité que les membres du conseil municipal se sont prononcés favorable sur le 1^{er} arrêté du PLUi qui faisait suite à celui de GPS&O du 11 décembre 2018. Les conseillers communautaires se sont exprimés majoritairement favorables sur le 2^e arrêté.

Aujourd'hui, les populations des 73 communes sont invitées à participer à l'enquête publique **qui se déroulera du 5 juin au 17 juillet**. Une permanence* sur Juziers vous est proposée **le vendredi 14 juin de 16h30 à 19h30**. Le dossier sera consultable à la mairie de Gargenville au format papier ou pour la version électronique à l'adresse suivante : <http://plui-gpseo.enquetepublique.net>.

Il est très important que vous preniez connaissance de ce dossier même s'il est conséquent. Comme il reste essentiel que chaque Juziérois exprime ses remarques et observations dès maintenant. Après il sera trop tard. Un nombre important de nos concitoyens a participé aux différentes rencontres et débats lors des réunions publiques organisées à cette occasion notamment pour le PADD. Je souhaite que vous soyez aussi nombreux à donner votre avis lors de cette enquête publique du PLUi.

En cette période estivale que j'espère la plus agréable pour chacune et chacun d'entre vous, je vous souhaite de passer un très bel été à Juziers ou ailleurs.

**Vous pouvez également vous rendre dans une permanence d'une autre commune si cette date ne vous convient pas voir tableau d'affichage administratif en mairie et le site de la commune www.juziers.fr*

Le maire,
Philippe Ferrand

Abandon d'ordures sur la voie publique

Des moyens sont mis à la disposition des autorités pour faire respecter la loi. Les déchets abandonnés, déposés ou traités contrairement aux prescriptions légales dépendent des pouvoirs de police du maire. Il peut assurer d'office l'élimination des déchets aux frais du responsable.

Le Code pénal prévoit également des contraventions de police dont les amendes peuvent aller de 38 à 1 500 euros (articles R 610-5, R 632-1, R 633-6 et R 635-8).

Le monticule de gravats, matériaux de construction, ferrailles, épave automobile situés sur votre propriété entrent dans le champ d'application de ces dispositions. **La responsabilité de ces déchets vous incombe. Tout dépôt sauvage d'ordures, sur un terrain privé ou public, est strictement interdit.**

Renforcement des sanctions

Le décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détritus sur la voie publique. Ces faits étaient punis de l'amende pour les contraventions de 2^e classe soit 150 euros. Ils seront désormais punis de **l'amende pour les contraventions de la 3^e classe, soit 450 euros.**

Le décret maintient une amende 2^e classe en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures portant notamment sur les heures et jours de collecte ou de tri sélectif.

Le décret permet également cette constatation et cette forfaitisation pour la contravention de la 4^e classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique, qui peut être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage.

La commune de Juziers dépose systématiquement plainte à l'encontre du ou des auteurs des dépôts sauvages et se porte partie civile ; les contrevenants lorsqu'ils sont identifiés payent des amendes et des dommages intérêts.

Actuellement, dans le cadre d'un dépôt sauvage, un juziérois fait l'objet d'une procédure auprès du Procureur de la République. Les frais engagés par la commune d'un montant de 795€ pour le nettoyage ont été facturés à ce contrevenant.



Collecte des encombrants

Lors du ramassage des encombrants du 24 avril dernier, des pots de peinture et des pneus de voitures sont restés sur les trottoirs après le passage de la société de collecte.

Rappel de quelques règles simples :

■ Les gravats, pneus, batteries, pots de peinture, solvants, produits phytosanitaires, tubes "néon", ampoules ne sont pas ramassés lors des collectes. Certains produits peuvent être déposés **à la déchetterie de Gargenville.**

En cas de doute sur la prise en charge ou non d'un type de produits, contactez préalablement le service Infos déchets de la communauté urbaine au 01 30 98 78 14.

■ Après le ramassage, chaque riverain est responsable de rentrer chez lui ce qui n'a pas été pris et de nettoyer le trottoir et la chaussée des éventuelles salissures.

Avenue de la retraite tranquille

Après 44 ans de bons et loyaux services au sein du service technique, Jean Duroy a quitté ses fonctions pour prendre sa retraite. Toujours à l'écoute des autres avec patience et respect d'autrui, il a accompli avec satisfaction les nombreuses missions qui incombent au service technique. Jean aura su, durant toutes ces années de carrière municipale, s'attirer la sympathie de tous. Philippe Ferrand lui a remis la médaille d'honneur de la ville. Bonne route !



Un geste simple pour une ville propre

Une cigarette = 2 ans
un chewing-gum = 5 ans
un journal = 12 mois
une canette = de 200 à 500 ans
une bouteille plastique = de 100 à 1 000 ans
un sac plastique = 400 ans
du polystyrène = 1000 ans
du verre = 4 000 ans

C'est le temps que mettent ces objets jetés dans la nature à se décomposer. Au-delà de participer à faire de votre ville, un endroit sale, en jetant des déchets n'importe où, vous êtes responsable de la dégradation de notre environnement.

Un geste simple permet de vivre dans des villes propres et dans la conscience de l'urgence écologique, jetez vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet.



Appel du 18 juin 1940

Un message d'espoir

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance son célèbre appel à la résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres :

"Quoiqu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas".

La cérémonie aura lieu le mardi 18 juin à 16h au Monument aux Morts.

Dates à retenir

La mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées en dehors des jours fériés officiels aux dates suivantes :

- Samedi 8 juin
- Lundi 10 juin
- Samedi 13 juillet
- Samedi 20 juillet
- Samedi 27 juillet
- Samedi 3 août
- Samedi 10 août
- Samedi 17 août
- Samedi 2 novembre
- Samedi 9 novembre
- Samedi 28 décembre

Vous pourrez vous rendre à "La Poste" de Gargenville.

Aide au patrimoine : le label

Propriétaire privé, vous avez besoin d'une aide financière pour engager des travaux de sauvegarde ou de restauration sur votre patrimoine immobilier non protégé !

La Fondation du patrimoine permet de bénéficier d'une aide financière pour la restauration. C'est le seul organisme habilité par le ministère de l'Économie et des Finances à octroyer un label ouvrant droit à des déductions fiscales pour les travaux sur un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial et non protégé au titre des monuments historiques.

Le label est attribué pour 5 ans, vous réalisez les travaux quand vous le souhaitez et vous demeurez libre de choisir vos entreprises et artisans !

Qui peut bénéficier du label ?

- Un particulier
- une société transparente (SCI, GFR, GFA...)
- une copropriété ou une indivision

Quels sont les biens éligibles ?

Le label s'applique à un programme de travaux réalisés sur un patrimoine immobilier non protégé par l'État au titre des monuments historiques dont une façade principale au moins est visible de la voie publique.

Sont concernés :

- Les biens patrimoniaux les plus caractéristiques du milieu rural (moins de 2 000 habitants) : fermes, granges, maisons de village, petits manoirs ruraux, etc.
- Tous les biens patrimoniaux non habitables : fontaine, puits, pigeonniers, fours à pain, même situés en zone urbaine

Le label ne peut être octroyé à un bien immobilier utilisé intégralement par son propriétaire dans le cadre d'une entreprise industrielle, commerciale, artisanale, agricole, ou pour l'exercice d'une profession non commerciale : le gîte rural par exemple.

Quels travaux peuvent-ils être réalisés ?

L'attribution du label s'applique à des travaux de restauration extérieurs (toiture, façade, huisseries, etc.), non débutés au jour de l'octroi du label. Elle est conditionnée à l'obtention de l'avis favorable de l'Architecte des bâtiments de France sur le programme de travaux envisagé.

Fondation du Patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org



Zoom sur les aides du PNRV

Le Parc naturel régional du Vexin français octroie aux particuliers, associations et entreprises des aides financières à l'occasion de travaux prédéfinis selon les thèmes suivants :

Patrimoine naturel et biodiversité

■ Réalisation de diagnostic, travaux de restauration écologique et/ou de valorisation pédagogique

■ Haies champêtres et vergers

Politique de l'habitat - aménagement durable

■ Énergie et Développement Durable dans l'habitat soutien à certaines filières technologiques

■ Énergie et Développement Durable dans l'habitat - soutien aux études, diagnostics et aux projets de construction / rénovation à haute performance énergétique et environnementale

Valorisation du patrimoine bâti

■ Restauration et mise en valeur du patrimoine rural remarquable

■ Restauration des murs et des façades

Développer l'agriculture dans le respect de l'environnement

■ Soutien et développement de l'élevage

■ Prise en compte de l'environnement dans les exploitations agricoles

■ Diversification de l'activité agricole

■ Équipements pédagogiques pour l'accueil

Espaces boisés

■ Regroupement foncier des parcelles forestières

■ Travaux de valorisation sylvicole

Développement économique local

■ Prise en compte de l'environnement dans les entreprises artisanales et commerciales

■ Prise en compte de l'environnement dans les entreprises artisanales et commerciales – devanture commerciale

■ Aide à la conception pour la mise en œuvre des chartes de qualité environnementale sur les parcs d'activités économiques intercommunaux

Développement du tourisme et des loisirs

■ Aide au développement des équipements et des services adaptés aux différentes pratiques de randonnée pour les prestataires touristiques

■ Prise en compte de l'environnement dans les hébergements touristiques : aide au conseil

■ Prise en compte de l'environnement dans les hébergements touristiques : aide à l'investissement

Vie local

■ Appels à projets en éducation au territoire "Et moi je fais quoi pour le Parc ?"

Développement culturel

■ Soutien aux initiatives culturelles locales

Dans le cadre du Festival "Germaine entre en scène", le PNRV a alloué à la commune des subventions :

■ en 2018 : 2 250€

■ en 2019 : 2 156€

Un esprit tranquille pour partir en vacances

La police municipale recommande :

■ Ne jamais partir sans prévenir

■ Ne jamais laisser vos clés à l'extérieur, dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs

■ Ne jamais indiquer votre nom et votre adresse sur le porte-clés

■ Ne jamais laisser l'apparence du domicile inoccupé

■ Ne jamais laisser d'objets de valeur ou de bijoux ainsi que des moyens de paiement facilement utilisables (espèces, chéquier, carte bancaire...)

■ Ne jamais mentionner votre absence et sa durée sur votre répondeur

La police municipale donne plusieurs conseils :

■ Informer de votre départ les voisins et les proches

■ Informer surtout le commissariat et/ou la police municipale : à l'aide du formulaire Opération Tranquillité Vacances – OTV téléchargeable sur le site de la mairie

■ Verrouiller toutes les issues

■ Demander à un voisin ou à un parent de donner un aspect "vivant" à votre logement

■ Faire prélever ou suivre votre courrier

■ Simuler une présence (fonctionnement intermittent de lampes d'éclairage ou de poste radio...)

■ Conserver ou déposer vos valeurs et vos bijoux dans un lieu sûr (coffre chez soi ou à la banque)

■ Utiliser le transfert d'appels et photographier vos objets de valeurs pour mieux les protéger.

Ne soyez pas cambriolables et si vous ne partez pas en vacances, surveillez les allées et venues des personnes étrangères au quartier, prévenez la police municipale de toute anomalie, pensez à relever le numéro d'immatriculation de tous véhicules suspects mais n'intervenez pas directement.

Développement Economique

Comptes administratifs, de gestion 2018 et budget 2019

Lors de sa séance du 4 avril 2019, le conseil municipal a validé les comptes administratifs et de gestion 2018 ainsi que le budget 2019. Pour les deux premiers, il s'agit d'une part de mesurer les dépenses et recettes réalisées par rapport à des engagements initiaux (budget) et d'autre part d'analyser les écarts, que ce soit en termes de performance ou bien d'évolution de nos projets, ou de leur mise en place.

Compte administratif (CA) et de gestion (CG)

Le CA est le suivi des dépenses et recettes établi par la commune. A l'inverse, le CG est réalisé par la trésorerie qui enregistre tous les mouvements comptables de la collectivité. Cette année encore, la trésorerie a validé les comptes sans aucune remarque ni observation.

L'autofinancement cumulé à fin 2018 (1,5 M€) sera majoritairement intégré au budget d'investissement 2019.

Budget 2019

L'autofinancement disponible à fin décembre 2018 permet de transférer en section d'investissement plus de 1,3M€. Cet excédent sera utilisé principalement sur : l'agrandissement du restaurant scolaire et la construction de la crèche. L'affectation de ces fonds propres diminue d'autant le recours à l'emprunt et positionne ainsi notre commune dans des ratios d'endettement tout à fait acceptable et en-dessous de la moyenne nationale des communes de notre strate.

Le budget 2019 a été construit conformément aux propositions émises par la commission des finances lors de ces trois réunions préparatoires :

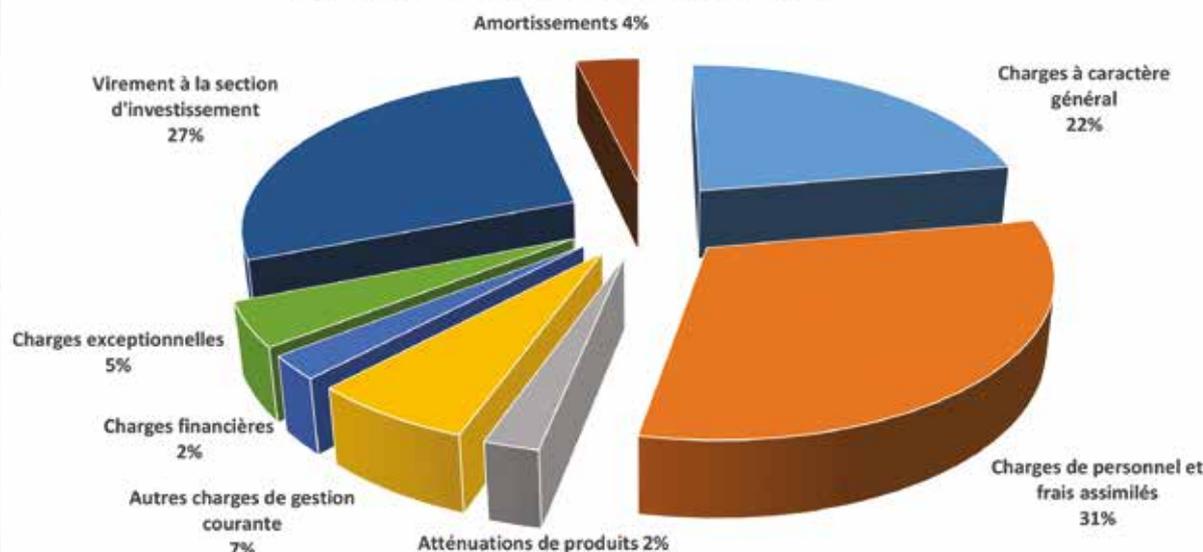
- Pérennisation de la mise sous contrainte des dépenses de fonctionnement
- Pas de recours à un nouvel emprunt pour les dépenses d'investissement
- Pas d'augmentation du taux des trois taxes locales (habitation et foncière, hormis la revalorisation des bases décidée par les services fiscaux)

- Dimensionnement au plus juste des subventions versées au tissu associatif

Le fonctionnement représente les dépenses et recettes pérennes qui permettent aux collectivités d'assurer au quotidien les services proposés aux administrés. Nous y trouverons, outre les dépenses de personnel, tous les fluides (eau, gaz, électricité...), les contrats d'entretien, la téléphonie... Les recettes quant à elles sont constituées en grande partie, par la fiscalité communale, à laquelle s'ajoutent les participations des parents (cantine, classe de neige...) et les différentes dotations malheureusement en baisse...

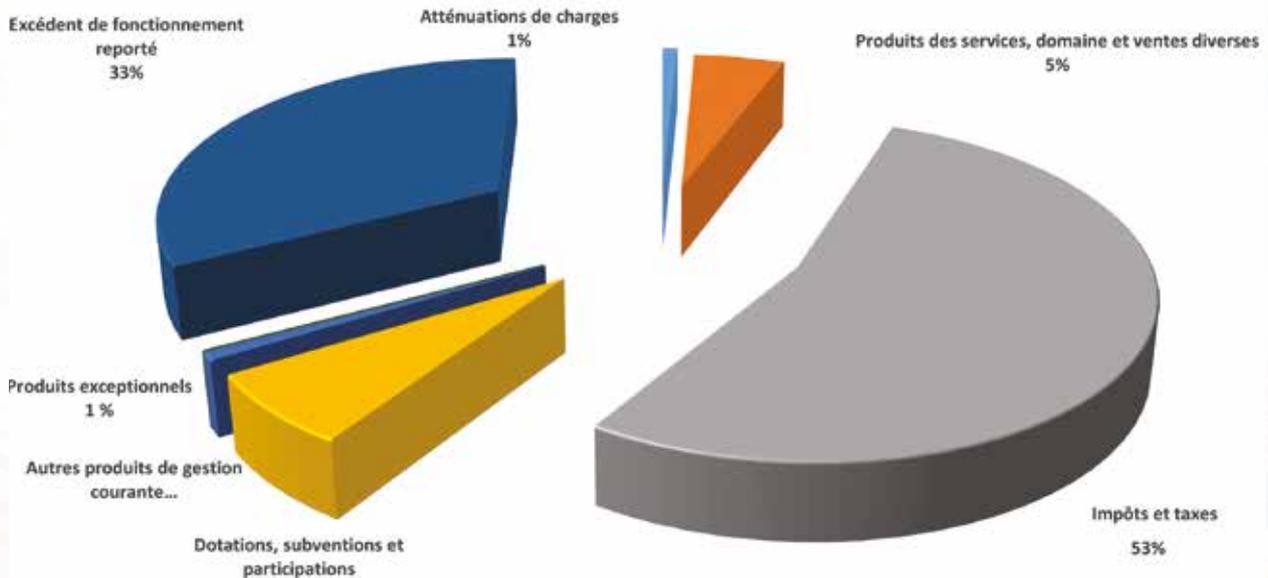
L'évolution budgétaire (2019 VS 2018) n'est que de 2,4 %. Elle est essentiellement due au retour de la compétence petite enfance vers les communes (précédemment à la CU GPSEO), aux intérêts d'emprunt (lié au déblocage de 0,5 M€ de l'emprunt de 1,8 M€ contracté en 2018), à l'amende SRU (pénalités concernant les logements sociaux non réalisés).

Dépenses de fonctionnement 5 035 K€



Développement Economique

Recettes de fonctionnement 5 035 K€



La section investissement gère les augmentations ou modifications de notre patrimoine afin de pouvoir répondre, dans la mesure du possible et de nos moyens, aux nombreuses sollicitations des administrés (après études et/ou analyses et validation par le conseil municipal). A ce titre deux projets structurants ont été intégrés dans le budget :

■ **Agrandissement du restaurant scolaire**

Le montant de ces travaux s'élève à 1 440 000 €. Les recettes seront constituées par :

■ Des fonds propres	300 800 €
■ De l'emprunt	504 000 €
■ Le conseil régional	397 000 €
■ Le conseil départemental	238 200 €

Le financement conjoint de la région et du département était la « condition sine qua none » pour la réalisation de ces deux projets. L'anticipation concernant la souscription de l'emprunt de 1,8 M€ (l'année passée au taux de 1,5 %), a permis de compléter cet investissement à un coût plus que raisonnable.

■ **Construction d'une crèche de 20 berceaux**

Cette opération est chiffrée à 2 184 950 €. Son financement sera réalisé par :

■ Des fonds propres	236 150 €
■ De l'emprunt	756 000 €
■ Le conseil régional	603 000 €
■ Le conseil départemental	361 800 €
■ CAFY	228 000 €

Le budget 2019 s'élève à 3 916 K€. Les sections travaux à 1 511 K€, en représente 39 %, et l'urbanisme 1 172 K€ soit 30 %.

Vous pouvez consulter l'ensemble de ces informations sur notre site.

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

www.reyl-immo.com

ETS FAUCON S.A.R.L.



Matériaux - Démolition
Terrassement - Transport

Tél. : 01 30 93 61 31

Fax. : 01 30 93 61 29

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE

Boulangerie - Pâtisserie Pedro & Catherine



Du mardi au samedi:
de 7h à 13h
et de 15 h30 à 20 h

Dimanche:
de 7h à 13h

Tél.: 01 34 75 60 45
3 rue du Commerce 78820 Juziers

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers

Ets F. MOREAU



Maintenance
Dépannage
Chauffage
Eau Chaude

06 78 78 39 44 - 01 34 74 41 04
etsf.moreau@orange.fr - 4, avenue de Paris - 78820 Juziers

CARNOT AUTOMOBILES



CORADAS José

Mécanique - Carrosserie
Vente véhicules neufs
et occasions

01 34 74 01 80

8, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt
carnot.automobiles0978@orange.fr

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

STEPHANE VALLIER Voyant Médium

01 34 74 89 65

Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78820 JUZIERS



Paiement sécurisé
par carte bancaire

Développement Economique

Efficity

Agence immobilière connectée

Avec plus de 1 150 consultants indépendants, Efficity s'implante à Juziers. Céline Franco, juziéroise, est à votre disposition pour estimer précisément votre bien et assurer sa vente. Céline Franco, interlocutrice unique, vous accompagnera du début à la fin de votre projet de vente et vous fera profiter des services et conseils professionnels : estimation du bien, diagnostic, mise en vente, visites et rédaction des documents officiels, accompagnement chez le notaire. Un outil d'estimation intéressant et puissant a été mis en ligne sur le site d'Efficity :

Efficity.com/estimation-immobiliere

Contact :

Céline Franco : 06 52 06 58 87 ou cfranco@efficity



Do you speak english ?

Arrêtez de complexer sur votre niveau d'anglais

De langue maternelle anglaise, enseignante en collège privé et auto-entrepreneuse, Glenda Petit, juziéroise, donne des cours et propose des stages d'anglais pour tout âge. Certifiée My TEFL, sa qualification d'enseignement est reconnue par les écoles de langues et écoles privées à travers le monde.

Si vous souhaitez que votre enfant pratique l'anglais ou si vous êtes un professionnel dont le métier nécessite une maîtrise totale de l'anglais contactez Glenda Petit.

Pour tout renseignement : 06 66 25 16 53



DBCREA

Développez ce que vous imaginez

Depuis plus de 10 ans, DBCREA développe vos logiciels et vos outils de croissance pour les fenêtriers et vérandalistes. Installé à Juziers, Cyril Petit propose divers services : sites internet, boutiques en ligne, développement de systèmes de gestion de relation client. Il conçoit des applications sur mesure, fixe ou mobile.

Objectif ? Aider les entrepreneurs et collaborateurs à gagner du temps et de l'efficacité.

Comment ? En développant un outil de pilotage.

Pour tout renseignement ou devis : 06 47 82 17 77
dbcrea.com





ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



SUPER U

233 Avenue de Paris
J U Z I E R S
Tél: 01 34 75 06 50



Laverie
automatique
Lavage auto



Ouverture : du Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30
Dimanche de 9 h à 12h30

Eco-garde au Parc du Peuple de l'herbe

GPS&O lance une campagne de recrutement d'écogardes bénévoles appelés à officier au Parc du Peuple de l'herbe de Carrières-sous-Poissy.

En partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines, les écos-gardes préservent la richesse du patrimoine naturel du département (faune, flore, paysage) et veillent au respect des Espaces Naturels Sensibles.

Vous aimez la nature et souhaitez la protéger ? Vous avez envie d'être utile et d'agir en faveur de l'environnement ? Alors rejoignez le dispositif éco-garde et son équipe de bénévoles dans le cadre d'une mission de service public au Parc du Peuple de l'herbe.

Contact : parcdupeupledelherbe.gpseo.fr



AVIS D'ENQUETE PUBLIC - PLUi

PLUi : 43 jours pour s'exprimer du 5 juin au 17 juillet

Comment participer ?

Le dossier de PLUi arrêté en conseil communautaire sera consultable du 5 juin au 17 juillet :

■ en ligne à tout moment sur le site dédié à l'enquête : https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/RESUME-H.awp?P1=EP19232

■ en version papier sur 11 sites désignés "lieux d'enquête" : au siège de l'enquête à Carrières-sous-Poissy, 100 avenue Vanderbilt, et dans les mairies de Conflans-Sainte-Honorine, Ecquevilly, Épône, Gargenville, Les Mureaux, Magnanville, Mantes-la-Jolie, Meulan-en-Yvelines, Poissy et Triel-sur-Seine.

Les observations pourront être inscrites du 5 juin au 17 juillet :

■ sur le registre d'enquête en ligne accessible à tout moment sur le site dédié à l'enquête : https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/RESUME-H.awp?P1=EP19232

■ sur l'un des 75 registres d'enquête papier mis à disposition dans les 73 mairies ainsi qu'aux sièges de l'enquête, 100 avenue Vanderbilt à Carrières-sous-Poissy et de la communauté urbaine, immeuble Autoneum, rue des Chevries à Aubergenville.

■ par mail à plui-gpseo@enquetepublique.net

■ par courrier postal adressé à M. Jean-Pierre Chaulet, président de la commission d'enquête - CU GPS&O Immeuble Autoneum - Rue des Chevries - 78410 Aubergenville.

90 permanences sur tout le territoire

Pour échanger de vive voix avec les commissaires-enquêteurs, 90 permanences seront organisées durant les 43 jours d'enquête. Pour permettre au plus grand nombre de participer à cette étape-phare qu'est l'enquête publique, chacune des 73 communes de GPS&O accueillera au moins l'une de ces 90 permanences.

A Juziers

Vendredi 14 juin de 16h30 à 19h30

A noter

Une fois l'enquête publique close, la commission doit rédiger son rapport. Elle y décrit le déroulement des 43 jours d'enquête et y recense les observations formulées par la population. La communauté urbaine aura la charge, en collaboration avec les communes, de répondre à ces contributions.

Elle devra ensuite préparer les évolutions à apporter au PLUi avant son approbation, en tenant compte des résultats de l'enquête, du rapport des commissaires-enquêteurs et des avis des communes, des Personnes Publiques Associées, de l'Autorité environnementale et des habitants. Ces modifications ne devront toutefois pas remettre en cause les fondements du projet tel qu'il aura été arrêté. Le document amendé devrait être approuvé par le conseil de GPS&O durant l'hiver 2019-2020.

Aménagement du Territoire



Que se passe-t'il de l'autre côté de la Seine ?

Parisiens en goguette à Aubergenville !

Depuis 1883, grâce à la ligne de chemin de fer Saint-Lazare-Rouen marquant l'arrêt à Aubergenville, à quarante minutes de la capitale, les parisiens profitent de la période estivale pour quitter leur ville en train et se rendre dans les stations balnéaires de Normandie, mais pas seulement...

Le quartier d'Aubergenville appelé "La plage de Paris" alors juzziéroise devient une station de villégiature avec un golf de 18 trous, des courts de tennis, des cabines de bain, des canots, un hôtel-restaurant gastronomique et un casino théâtre. En 1927, on aménage en bord de fleuve des bains publics puis des bassins collectifs. Et le succès est au rendez-vous ! La crise de 1929 puis la Seconde Guerre Mondiale ont mis fin à cette douce insouciance et peu à peu, "La Plage de Paris" a disparu dans la végétation et l'hôtel a été détruit. La plage a été rétrocédée à la commune d'Aubergenville en 1953 par décision préfectorale. Longtemps resté à l'abandon, la commune d'Aubergenville a réhabilité ce petit coin de paradis et un magnifique parc a vu le jour. Histoire de retrouver un petit goût des Années Folles !

Depuis 2016, un bac permet de traverser gratuitement le fleuve entre Aubergenville et Juziers et c'est l'occasion d'admirer la Seine sur une portion redevenue sauvage à quelques kilomètres de Paris et de participer à la vie de cette commune à quelques brasses de chez nous !

Le bac est en service depuis le 20 avril et circulera jusqu'au 13 octobre de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.



A noter :

Les traversées débuteront exceptionnellement à 11h30 lors des balades autour de l'Île Verte.

**Capacité : 12 personnes par traversée
Gratuit - accessible aux vélos et poussettes**

Aménagement du Territoire



L'affichage fait peau neuve !

Après avoir installé trois panneaux lumineux d'information, la ville de Juziers renouvelle les outils de communication à destination des administrés. Cinq panneaux d'affichage municipal ont été installés ou renouvelés :

- Rue de l'Eglise
- Avenue Jean Marion
- Hameau du Mesnil
- Hameau d'Aprémont
- Quai Léon Chausson

Il faudrait penser à élaguer!

Le respect des distances pour planter des arbres ou des haies, et par la suite leur entretien régulier, visent à sécuriser les infrastructures et les usagers qui peuvent les emprunter. La chute d'arbres peut avoir des conséquences importantes comme une coupure d'électricité ou l'interruption d'une voie de circulation. Il est également primordial d'éviter les risques de chutes d'arbres sur les véhicules et personnes empruntant des axes de communication et de ménager une visibilité suffisante pour le réseau routier.

Propriétaires et locataires, pensez à entretenir et à élaguer les abords de vos propriétés avec votre voisinage et également côté des voies communales. Il en est de même pour vos terrains et bois longeant les chemins ruraux.

Vos haies et vos arbres ne doivent jamais empiéter sur le domaine public. A défaut, les opérations d'élagage peuvent être effectuées d'office par la commune aux frais du propriétaire.



Au revoir "La Poste"

Le bâtiment qui a abrité La Poste pendant plus de 40 ans vient d'être démoli. Une page qui se tourne.

L'aménagement du territoire, c'est aussi démolir pour mieux reconstruire.

Le terrain sera occupé par une maison médicale pluridisciplinaire qui accueillera des professionnels de santé : médecins, spécialistes, paramédicaux...

Les travaux de construction commenceront avant l'été.

Comment ne pas se faire avoir ?...

Qu'est-ce que l'escroquerie ?

L'escroquerie est le fait d'obtenir un bien ou de l'argent par une manœuvre frauduleuse : faux documents, mensonge... Les escroqueries par internet sont également réprimées.

Cas d'escroqueries

Il y a escroquerie lorsque qu'une personne se fait remettre un bien, de l'argent ou se fait fournir un service en trompant sa victime. La victime donne son bien ou son argent volontairement car elle a été trompée sur les intentions de l'auteur des faits.

La tromperie peut notamment porter :

- sur le nom (usage d'une fausse identité)
- sur la qualité (en prétendant être propriétaire ou assureur, par exemple)
- sur un faux document (un faux diplôme par exemple).

Dans le cas d'une fraude sur internet, l'escroc contacte ses victimes par mail et leur demande de payer des frais pour récupérer un prétendu trésor ou héritage depuis l'étranger. En échange, l'escroc promet de leur donner une partie des biens ou fonds récupérés. Au final, le trésor n'est pas récupéré et l'escroc garde l'argent des prétendus frais versés par la victime.

Différence avec le vol et l'abus de confiance

L'escroquerie est différente du vol. Il n'y a pas de remise volontaire lors d'un vol.

L'escroquerie est différente de l'abus de confiance. Dans une escroquerie, la transaction est frauduleuse dès le début. Dans un abus de confiance, l'auteur des faits a reçu légalement le bien ou l'argent et l'a détourné ensuite.

Recours de la victime

Opposition bancaire

Dès que vous vous apercevez que vous avez été victime d'une escroquerie, vous devez alerter votre banque afin qu'elle puisse tenter de bloquer les paiements envoyés par virement à l'escroc. En revanche, il n'est pas possible de demander le blocage de votre carte bancaire ou de vos chèques, dès lors qu'ils n'ont pas été perdus ou volés.

Dépôt de plainte

La victime peut déposer plainte contre l'auteur des faits. Si elle ne connaît pas son identité, elle peut porter plainte contre X. Le dépôt de plainte peut se faire même si l'auteur des faits se trouve à l'étranger. Vous devez vous rendre à un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie. La réception de la plainte ne peut pas vous être refusée. La plainte est ensuite transmise au procureur de la République. Si l'auteur est inconnu, et que vous êtes personnellement victime, vous pouvez remplir une pré-plainte en ligne avant de vous déplacer. Vous obtiendrez alors un rendez-vous et les policiers ou gendarmes auront déjà les éléments de votre plainte à votre arrivée.

Dans tous les cas d'urgence, appelez par téléphone le 17 ou le 112.

Par courrier :

Vous devez écrire directement au procureur de la République. Il faut envoyer une lettre sur papier libre au Tribunal de grande instance du lieu de l'infraction ou du domicile de l'auteur de l'infraction.

Pour plus de renseignements :

Info Escroqueries - 0 805 805 817 (appel gratuit)

VICTIME D'ESCROQUERIE ?

Informations, conseils, assistance

INFO ESCROQUERIES

0 805 805 817

Service & appel
gratuits

lundi-vendredi / 9h-18h30

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

CCAS et domiciliation

De quoi s'agit-il ?

La domiciliation permet à toute personne sans domicile stable :

- de recevoir du courrier
- de remplir certaines obligations et faire valoir certains droits et prestations : délivrance d'une carte nationale d'identité, inscription sur les listes électorales, aide juridictionnelle.

Conditions à remplir

Pour prétendre à une élection de domicile auprès du CCAS, il faut avoir un lien avec la commune.

Toute personne est considérée avoir ce lien :

- si son lieu de séjour est le territoire de la commune à la date de demande de domiciliation
- ou si elle exerce une activité professionnelle sur la commune
- ou si elle bénéficie d'une action d'insertion ou d'un suivi social, médico-social ou professionnel ou qu'elle a entrepris des démarches à cet effet sur la commune
- ou si elle a des liens familiaux avec une personne vivant dans la commune
- ou si elle exerce l'autorité parentale sur un enfant mineur qui y est scolarisé.



Formalités

La demande de domiciliation doit être faite à partir d'un formulaire Cerfa n° 15548*02 téléchargeable sur internet ou à venir retirer en mairie.

Celui-ci doit être envoyé de préférence par lettre recommandée avec avis de réception au CCAS.

Toute demande de domiciliation est suivie d'un entretien avec l'intéressé. La décision du CCAS doit être rendue dans un délai de 2 mois. Tout refus doit être motivé et notifié par écrit à l'intéressé. Si la décision est favorable, une attestation lui est délivrée et la domiciliation est accordée pour une durée d'un an.

Pour toute information ou demande vous pouvez contacter le CCAS au 01.34.75.28.02

Des seniors branchés !

Face à l'arrivée du "tout numérique" dans le quotidien et en particulier pour la réalisation des démarches administratives par internet, la commune de Juziers souhaite trouver des solutions pratiques pour vous accompagner :

- Déclaration d'impôt
- Renouvellement de la carte nationale d'identité
- Demande de carte grise pour véhicule

Seriez-vous intéressé par une aide dispensée par les services municipaux ?

Dans ce cas faites-vous connaître en mairie au 01 34 75 28 02.

Enfance et Jeunesse

11-17 ans

Allez ! On se forme au baby-sitting

Les samedis 11 et 18 mai, les jeunes Juziérois, âgés de 15 à 17 ans, ont profité de deux jours pour être formés au job de baby-sitter.

Le samedi 11 mai, une éducatrice de jeunes enfants a développé toutes les techniques pour s'occuper de nourrissons ou jeunes enfants grâce à différents apports pédagogiques. Le samedi 18 mai, les jeunes ont appris les gestes de premiers secours spécifiques aux enfants avec un pompier professionnel.

Cette formation fut une réussite ! A refaire !



Spoiler ! Restez connecté !

Le programme des vacances d'été arrive bientôt par mail, sur le site de la ville de Juziers, ainsi qu'à l'accueil de la mairie. De gros événements attendent les jeunes ! Pour rappel, nous serons ouverts du lundi 8 au vendredi 26 juillet ! **S'inscrire en ligne**

A partir de septembre, l'espace famille permettra, en plus de l'étude dirigée et de la restauration scolaire d'inscrire en ligne vos jeunes 11-17 ans pour leurs deux actions : les mercredis scolaires (Pass 11-17) et pour chaque session de vacances. Vous aurez bien évidemment la possibilité de régler vos factures en ligne en toute sécurité.



Les vacances de Pâques chez les 11-17 ans

Durant les vacances de Pâques, les jeunes ont participé à plusieurs événements organisés et mis en place par l'équipe d'animation : sortie au cinéma pour voir Avengers : End game, avec au préalable un petit détour au McDonald's. Ils ont également réalisés un barbecue à la MPT, un atelier : custom' ta casquette, ainsi qu'une veillée quiz musical par équipes. L'événement majeur de cette session fut l'intervention : "initiation aux drones" où les jeunes et les animateurs ont pu apprendre les différentes techniques pour les manier comme des pros. Une course d'obstacle fut même organisée par les intervenants afin bien évidemment de mettre un peu de compétition dans le groupe.



Rentrée scolaire

Enfance - scolaire : On s'inscrit

Les dossiers d'informations et ou d'inscriptions 2019-2020 seront mis à disposition des familles à l'accueil de la mairie fin mai et distribués dans les écoles. Pour rappel, ces dossiers sont à rendre le plus rapidement possible pour permettre à la commune une meilleure organisation et un meilleur contrôle des effectifs (enfants inscrits) : étude dirigée, restauration scolaire. Cela permet également d'effectuer, si nécessaire le recrutement de nouveaux intervenants.



Bienvenue au rucher !

Vendredi 12 avril, Michel Perruchet apiculteur à Juziers est allé chercher les deux essaims commandés par le CME chez "BEEOPIC", professionnel de l'apiculture.

Il raconte leur installation :

"Il s'agit d'abeilles de race "Frère Adam Buckfast". Leurs principales qualités sont la douceur, la lenteur à essaimer et de bons résultats de production. L'élevage des abeilles et des reines a été assuré localement, ce sont des essaims de l'an dernier qui ont donc hiverné. Les abeilles dans leur ruchette de transport étaient bien regroupées et calmes. Elles ont voyagé dans de bonnes conditions, pas de chaleur ce jour-là, une circulation fluide et pas de secousses importantes. A notre arrivée, chemin des Ecouloirs, je les ai installées dans leur ruche baptisée respectivement par le CME "La Maison de Maïa" et "La Miellerie". J'ai dû opérer rapidement car le vent était froid mais le transfert s'est bien passé.

Il ne leur reste plus qu'à s'acclimater au territoire juziérois qui est tout en fleur ces jours-ci, à prospérer pour se développer et à atteindre trois fois leur volume actuel. Cela va prendre quelques semaines en fonction de la météo et de la nourriture qu'elles trouveront."

Aujourd'hui 17 avril, 5 jours après :

"Les essaims vont très bien, sur la photo où nous voyons les abeilles rentrer dans la ruche, on peut observer du pollen accroché à leurs pattes arrières, signe que la reine est présente et qu'elle pond des œufs ! Quant au petit essaim de l'an dernier, il a été transféré vers une ruchette qui se trouve à côté des ruches. C'est une toute petite colonie qui a réussi à passer l'hiver et ce début de printemps et qui va peut-être réussir à se développer normalement, la reine a l'air solide !"

A suivre...



Enfance et Jeunesse

Objectif Photo !

Vous avez moins de 15 ans et l'environnement vous passionne, venez participer au premier concours photo organisé à Juziers pour les enfants et par les enfants.

Deux catégories photo :

la plus belle
la plus drôle

Deux tranches d'âge :

les enfants, moins de 10 ans
les ados, moins de 15 ans.

Il s'agit de prendre une photo de la nature, d'un animal... de signer le règlement à télécharger sur le site (juziers.fr) ou à retirer à l'accueil de la mairie et d'envoyer le cliché avant le 15 juin 2019 par mail en mairie : secretariat-mairie@juziers.org

Les lauréats seront désignés par les jeunes conseillers municipaux et tous les photographes en herbe seront récompensés !

Ville de JUZIERS
C M E

Jeunes Juziérois concours photo

Pour les moins de 15 ans
et les enfants scolarisés
à Juziers

2 catégories :
- La plus drôle
- la plus belle

2 tranches d'âges :
- jusqu'à 10 ans
- de 11 à 15 ans

Inscription en mairie au 01 34 75 28 00
Date limite de dépôt : 15 juin

Pour chaque catégorie
1^{er} prix : 50 €, 2^e prix : 30 €, 3^e prix : 20 € en chèques cadeaux

COURSE DE KART À PÉDALES

THE COURSE

Juziers prend de la vitesse

DIMANCHE
16 JUIN

14h-17h
Rue de la Poste
Parking SNCF
Gratuit - Tout âge

Ville de JUZIERS
C M E

17h30 - Remise des médailles
Pot de l'amitié

Du côté des écoles et du centre de loisirs ...

Dates à retenir :

Samedi 15 juin, 10h :

chorale des enfants de l'école maternelle du Parc, dans la cour de l'école élémentaire

Vendredi 28 juin, 19h :

chorale des enfants de l'école élémentaire des Sergenteries et exposition des travaux de l'année

Vendredi 5 juillet, 19h30 :

repas de fin d'année du Centre de loisirs



Vous aimez l'ambiance des bords de mer ?

**Alors venez déjeuner dans le jardin
de la Maison Pour Tous le dimanche 15 septembre,
la municipalité organise
un déjeuner-concert moules-frites
animé par les Z'Embruns d'Comptoirs.
Sur réservation à l'accueil de la mairie
Places limitées - Tarifs : Adulte 12€ - Enfant 6€**

Prendre la mer !

Mais qui sont les Z'Embruns d'Comptoirs ?

En l'an de grâce 1994, sur les terres orphelines de l'Île-de-France, quelques expatriés d'une Mer Patrie imaginaire s'unissaient d'amitié pour chanter leur passion.

Ce soir d'hiver, dans une taverne clandestine de Breuil-Bois-Robert, la mousse des pintes triquantes, brillant dans le reflet ondulant du comptoir en zinc, formait comme les embruns d'une soudaine vague d'amitié. Le plus sage s'écria "nous serons les Z'embruns d'comptoirs et chanterons la mer dans tous ses états!".

Ancrés dans la culture marine populaire, les musiciens des Z'Embruns d'Comptoirs, privilégient le répertoire des chansons traditionnelles, alliant chansons de marins et créations originales. Ils disent la mer et le vent de la Rochelle à Saint-Malo, des mers du Nord aux mers du Sud.

Si en repartant du concert, vous cherchez où votre bateau est accosté, ne vous affolez pas ! C'est que **les Z'Embruns d'Comptoirs** vous auront fait bourrelinguer sur toutes les mers du globe. Alors, si vous aussi vous aimez la mer, ne les manquez pas !

Origine des moules-frites

Les moules-frites sont des filles du Nord. Mais comme pour tous les plats populaires et peu coûteux, elles sont nées de parents inconnus. Cette spécialité a été popularisée au XIX^e siècle par une célèbre brasserie bruxelloise qui en a fait sa spécialité.

A la braderie de Lille, dont les origines remontent au XII^e siècle, les moules sans les frites seraient apparues dès le XV^e siècle. Puis est venue la frite... Est-elle française ou belge ?

La question a déjà fait couler beaucoup d'huile de part et d'autre de la frontière. Pour les Belges, qui lui ont même consacré un musée à Bruges, la frite serait née à Namur au XVII^e siècle, lors d'un hiver rigoureux. Le gel de la Meuse rendant impossible la pêche de poissons destinés à la friture, les habitants auraient découpé à la place des pommes de terre en forme de poissons.

Côté français, la "pomme frite Pont-Neuf" aurait été inventée par des marchands ambulants à Paris au lendemain de la Révolution de 1789. Cette origine française et marchande de la frite est l'hypothèse la plus plausible, selon Pierre Leclercq, historien de la gastronomie et belge de surcroît.

Kid Bily, c'est terminé pour cette année !

Après six mois de lecture, le prix Kid Bily pour les jeunes de 9 à 12 ans est terminé ! Ils ont été nombreux cette année à participer et à lire les romans proposés par les bibliothécaires.

Le choix a été rude... 8 romans ont reçu au moins 1 vote ce qui montre que la sélection a plu et que chacun y a trouvé son compte. Les votes ont été serrés, mais le grand gagnant du prix Kid Bily 2019 est... **Pierrot et Miette : héros des tranchées, Sophie De Mullenheim, Fleurus 2018**

Ce récit d'amitié et d'aventures au cœur de la Première Guerre Mondiale a beaucoup touché nos jeunes lecteurs, comme en écho aux célébrations du centenaire de l'Armistice de novembre dernier...

Nous les remercions tous et les félicitons pour leur participation sans faille depuis l'automne dernier !

Et devant leur enthousiasme, nous avons décidé de les impliquer davantage dans le déroulement du prix dès la prochaine édition Kid Bily. Mais pour en savoir plus, rendez-vous en octobre...

Répartition des votes

6	Pierrot et Miette
3	Un été pour mourir
3	Hercule attention travaux
2	Effroyable porcelaine
2	Je veux un python pour mon anniversaire
2	Le prince devenu mouche
1	Jefferson
1	De l'autre côté du mur

Pssst... les romans de la sélection Kid Bily sont toujours disponibles à la bibliothèque !

Paroles de jeunes lecteurs

Pourquoi tu t'es inscrit au prix Kid Bily ?

Lola : ça permet de découvrir la lecture. Et puis parce que j'aime lire !

Elliott : Je n'avais plus rien à lire et j'aime bien Kid Bily parce que ça permet de découvrir de nouveaux livres.

Rose : Il y avait des livres qui m'intéressaient dans la sélection et je voulais les lire (je veux un python pour mon anniversaire, Hercule attention travaux et moi je reste). J'ai voté pour Effroyable porcelaine finalement parce que j'aime bien les histoires qui font peur.

Mila : Parce que j'aime lire. Ça me force à lire des livres qui ne me font pas envie et quand je les lis, je finis souvent par les aimer et à me dire que j'ai bien fait de les lire.

Pour quel livre tu as voté ?

Elliott : Un été pour mourir parce que c'était émouvant. Mais ça a été dur de choisir, j'ai hésité.

Lola : Pierrot et Miette. J'ai hésité entre Pierrot et Miette pour le côté historique et Effroyable porcelaine pour le côté sombre que j'aimais bien. L'Antiquité et les guerres sont mes périodes préférées dans l'Histoire.

Rose : Moi je n'ai pas du tout aimé Pierrot et Miette. Il n'y avait pas assez d'action et il y a trop d'amour et de sentiments dans ce livre. J'ai trouvé que Un été pour mourir ça ne faisait pas assez peur et que ce n'était pas assez triste.

Mila : J'ai voté pour Effroyable porcelaine. Mais j'ai hésité avec Pierrot et Miette. Effroyable porcelaine est plus dans mon style. Il me correspondait plus. J'aurais aimé vivre la même histoire sans le fait qu'une poupée essaye de me tuer bien sûr ! Je me suis identifiée au personnage.

Quel est le roman de Kid Bily que tu as le moins aimé ?

Elliott : Chasseur de cyclones. Je l'ai fini mais comme j'ai lâché en cours de route, je n'ai pas tout compris.

Lola : Moi je reste. Il n'y avait pas d'action et le titre n'a rien à voir avec l'histoire !

Mila : Chasseur de cyclones. L'action se passe trop vite, on n'a pas le temps d'imaginer l'histoire et de prendre son temps pour vivre l'aventure.

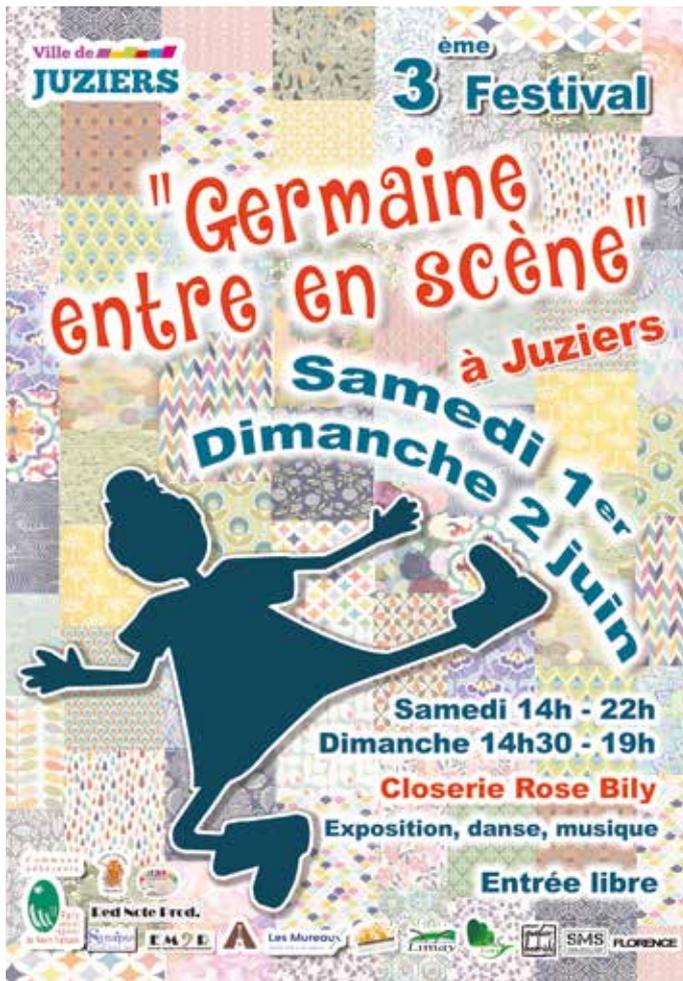
Que dirais-tu à un ami pour l'inciter à participer à Kid Bily ?

Mila : Ça pourrait l'inciter à lire d'autres livres ! Et en plus, tu peux commencer par de petits livres. Au début, faut se forcer un peu, mais après on est vite pris par l'histoire !



Kid Bily 2019 en chiffres

- une sélection de 10 romans
- 167 livres lus
- 26 participants
- 20 votes
- 5 jeunes ayant lu toute la sélection !



Appel aux dons de peluches !

La bibliothèque prépare des animations ludiques pour la fête de la Science qui se déroulera du 5 au 13 octobre prochain.

Sans vouloir vous en dévoiler dès maintenant le contenu, nous faisons appel à votre générosité car nous aurons besoin de nombreuses peluches. Toutes formes, toutes couleurs, toutes tailles, farfelues ou très sages, tendres ou drôles, nous les acceptons toutes pourvu qu'elles ne soient ni sales ni endommagées... Si vous en retrouvez oubliées au fond de vos placards, Rose Bily est toute prête à les adopter et leur donner une seconde vie !

Merci de déposer vos dons soit à la bibliothèque, soit à l'accueil de la mairie.



Rendez-vous dans le bulletin municipal de septembre pour savoir à quelle sauce ces peluches vont vous être servies !

Les rendez-vous bibliothèque

Quelle sera la suite de l'histoire ?

Mercredi 19 juin 14h



1,2,3...Contez Chat alors !
Samedi 15 juin 9h30
Pour les 6 mois - 4 ans
Animée par Michèle Walter

Raconte-moi une histoire



Samedi 29 juin 14h

Entrée libre
Pour les 5 - 8 ans
Lectures d'albums pour enfants

Adopte un veuf

Comédie de 2016 avec André Dussollier, Bérangère Krief, Arnaud Ducret.
Film diffusé par Contrechamps à l'initiative de la Municipalité :

vendredi 5 juillet
14h30 - Centre du Bourg
Gratuit



BCG

Chauffage Bois & Granules

Vente - installation - Entretien

Didier Sauvez

06 08 41 77 40

didier.sauvez@orange.fr

www.chauffage-bois-granule.com



35 rue Blanche Pierre - 78820 Juziers

G
L'ATELIER
de
È
T
A
N



Crêperie

Traiteur

92 avenue de Paris Juziers

01 30 90 15 26

WWW.LATELIER-DE-GAETAN.FR

Plats "Faits maison"

Restaurant équipé d'un défibrillateur

Crêperie

Traiteur

Evènements

Privatisation

Soirées à thème

Lundi - mardi - Jeudi :
12h - 14h30 et 19h - 22h30
Vendredi - Samedi :
12h - 14h30 et 19h - 23h
Dimanche :
12h - 15h
Fermeture le mercredi

Le midi Formule express : 1 galette, 1 crêpe, 1 bolée, 1 café ou thé



Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél.: 01 30 42 70 34

78440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

La Boucherie du Village

BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES
CHARCUTERIE MAISON

viande Label Rouge



Livraison gratuite

28 rue de la Poste-Juziers - Tél.: 01 34 75 61 11
laboucherieduvillage.fr

*Salon de beauté et UV
Coiffeur visagiste*

Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers
salonsandrine.m@hotmail.com

Lundi: 9h-12h - 14h-19h

mardi: 9h-12h - 14h-19h

mercredi: fermé

jeudi: 9h-12h - 14h-19h

Vendredi: 10h-21h

Samedi: 9h-17h



Dynamisme au club de tennis

Marion Murat : parole de prof

"Enseignante diplômée depuis 12 ans, j'ai rejoint le Club en septembre 2018 avec une forte motivation et plein de projets pour Juziers. L'équipe dirigeante et moi-même souhaitons redynamiser l'école de tennis par la mise en place d'une pédagogie privilégiant l'enfant, axée sur le jeu et pour des progrès évolutifs. L'école de tennis doit aussi apporter aux adultes beaucoup de plaisir et de convivialité dans les cours collectifs. Les terrains en terre battue absorbante permettent de jouer tout au long de l'année et d'assurer les 30 séances annuelles prévues au calendrier du Club".

Ecole de tennis / compétition

L'école de tennis permet aux débutants comme aux joueurs expérimentés de jouer et de parfaire leur jeu. Elle donne surtout l'envie, la confiance de se mesurer à d'autres joueurs. De nombreuses équipes se sont engagées en championnat régional avec une forte motivation : dames, messieurs, jeunes et moins jeunes mais tous ont la même volonté : représenter leur club avec brio ! Au-delà des rencontres par équipes, beaucoup de joueurs participent à des tournois régionaux. Le TCJ est organisateur de plusieurs compétitions individuelles pour les enfants, les jeunes et les adultes. Les tournois organisés par le club sont reconnus dans tout le département et bien au-delà par la qualité de l'accueil. **C'est une première à Juziers, l'école de tennis ouvre un cours "Baby-Tennis" pour les champions dès 3 ans. Huit petits Juzierois sont déjà sur les traces de Roger Federer !**

Animation

L'animation est cruciale pour le club. Chaque instant doit être un moment de plaisir et de détente. Chacun est indispensable au bon esprit qui règne à Juziers : après-midis "crêpes", goû-



ters de Noël, stages à chaque vacance, sortie de fin d'année (randonnée/pique-nique/piscine à Meulan), Maxi-Barbecue de l'été. Tout est prétexte à prendre du plaisir tous ensemble. Par ailleurs, le club offre un service de qualité aux adhérents avec, tout au long de l'année, des offres uniques de matériel ou de vêtements, grâce à son partenaire "Coté Court".

Les rendez-vous du TCJ à ne pas manquer :

Vendredi 21 juin : tennis à l'école toute la matinée pour tous les enfants de Juziers

Samedi 22 juin : après-midi portes ouvertes

Dimanche 23 juin : barbecue du Tennis - inscriptions pour la saison 2019 - 2020

Ouverture des inscriptions au Club et à l'Ecole de tennis chaque samedi de 10h à 12h du 15 au 29 juin.

<http://club.quomodo.com/tcjuziers>

Facebook : <https://www.facebook.com/tennisjuziers>.

Contact : 06 16 54 37 00

Arrêt sur Images

Saule et les Hooppies

Les enfants du Centre de Loisirs ont vécu une expérience artistique originale dont ils ont été pour partie les acteurs en découvrant le manège interactif et itinérant "Saule et les Hooppies" accueilli par GPS&O. Il a permis de prendre conscience du rôle de chacun dans la sauvegarde de la planète.



25 février



37^e marche

Plus de 140 personnes ont participé à la 37^e édition de la marche organisée par la FNACA. Départ pour certains à 7h15 pour vaincre les 20 km et à 8h30 pour venir à bout des 10 Km proposés à travers le Vexin.

22 mars



Café-concert de l'EMCR

Une ambiance chaleureuse, des artistes enthousiastes, de nombreux spectateurs et un beau souvenir pour ce premier café-concert de l'EMCR. Le concept ? De la variété française et internationale et du pop rock, interprétés par des élèves de l'école, le tout dans un esprit cabaret fort apprécié du public.

7 avril



31 mars



Course Synapse color

Elle a remporté un vif succès avec 220 participants au départ ! Le parcours entre Mézy-sur-Seine et Juziers a été très apprécié. Les couleurs poudrées étaient de qualité et ont été pulvérisées sans modération. Vivement que ça recommence !



10 mai



11 mai



19 mai



AFJ

Fête foraine, concours de belote, retraite aux flambeaux et brocante ont rythmé le mois de mai de l'AFJ

Commémoration du 8 mai 1945

Rassemblés au monument aux morts, le maire, les élus, la police municipale, les anciens combattants, les associations, les enfants et les juziérois ont commémoré la fin de la seconde guerre mondiale. Avec l'association "Les aventuriers de l'Histoire" d'Aubergenville, Terry Ozanne portait l'uniforme du Bataillon Marianne qui, fin 1944, atteignait un total de plus d'un millier d'hommes, tous volontaires des FFI. Mrs Jean-Pierre Caillat et Guy Martin ont reçu respectivement la médaille de reconnaissance de la Nation et la médaille commémorative.



8 mai



ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

Veronique Art

Véronique Poirot-Behue

Site internet : www.veroniquart.com
e-mail : behue.veronique@orange.fr



*Crée et décore, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains*



Tél: 01 34 75 69 15

**3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS**

Instant Détente

Salon de coiffure

FEMININ - MASCULIN
JUNIOR

01 34 75 27 91

**3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS**

Lundi - Mercredi:
9 h - 19h
Mardi - Jeudi:
9h-12h - 14h-19 h
Vendredi:
9h-20h
Samedi:
9h-18h



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

J. GESLAN

Antenne télévision
Alarme intrusion
Vidéo protection
Interphonie
Automatisme
Electricité

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

19 Route de Bonnières
78270 MERICOURT
antenne-service-27@orange.fr
Siret : 305 305 302 00039

Le contenu de cette tribune n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Juziers Rive Droite

Crèche ou pas Crèche à JUZIERS ?

La Cté d'agglomération "Seine et Vexin" avait projeté la création d'une crèche de 20 berceaux sur notre commune. Le projet était supporté en totalité par cette Cté d'agglomération qui réunissait 17 communes. Elle avait un sens et un réalisme. A la création de "GPSO", cette dernière n'a pas souhaité reprendre le projet à son compte, ne reprenant pas non plus, la gestion de la petite enfance.

Notre municipalité souhaite activement reprendre cette réalisation à son propre compte, sans en mesurer toutes les conséquences, à la fois financières mais aussi de gestion. Coût total de l'opération, environ 2,2 millions, dont 1 million supporté par la commune sous forme d'emprunt et d'apport. Le taux de remplissage est loin d'être assuré, sachant qu'à ce jour des assistantes maternelles sont disponibles. De plus cette crèche ne sera fréquentée que sur une durée très limitée par nos concitoyens utilisateurs. Nous sommes sur une tranche de population extrêmement étroite. Avons-nous les moyens pour nous permettre un tel investissement dont le coût annuel de gestion sera d'environ 150 K€, supporté par les contribuables Juziérois? Nous n'avons pas vocation d'investir au bénéfice des communes environnantes. On peut comprendre la facilité d'obtention de subventions. Aucune collectivité ne s'engage dans de tels projets aussi coûteux. Avons-nous perdu notre bon sens ?

Jean-Yves Rebours

Juziers bleu Marine

Article non communiqué

Marc Ferry

Créations Entretien Parcs & Jardins

**Abattage • Elagage
Débroussaillage**

Frédéric LE PANS

**Tél - fax : 01 34 74 93 68
Port : 06 14 13 74 20**



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis



**Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage**

Tél : 06 74 53 04 51

anmelec@voila.fr

8 rue des Ruissellets 78820 JUZIERS

Agenda

JUIN

Samedi 1^{er}

Festival Germaine entre en scène

14h - 22h - Closerie Rose Bily
Municipalité

Dimanche 2

Festival Germaine entre en scène

14h30 - 19h - Closerie Rose Bily
Municipalité

Dimanche 9

Rassemblement de voitures de collection

10h - 17h - Jardin Maison Pour Tous
Synapse

Vendredi 14

Rues en fête

18h30 - 2h

Samedi 15

1, 2, 3, contez de Michèle Walter "Chat alors!"

Enfants de moins de 4 ans
9h30 - Bibliothèque

Chorale des enfants de l'école maternelle

10h - cour de l'école élémentaire

Dimanche 16

The course - course de Karts à Pédales

14h - 17h - rue de la Poste
Municipalité - CME

Concert des élèves d'EMCR

Centre du Bourg

Mercredi 19

"Quelle sera la suite de l'histoire?"

A partir de 8 ans
14h - Bibliothèque

Jeudi 20

Repas mensuel

Centre du Bourg
Age d'or

Vendredi 21

Repas champêtre

19h30 - jardin de la MPT
Municipalité
Fête de la musique
Jardin de la MPT

Vendredi 28

Chorale des enfants de l'école élémentaire et exposition des travaux de l'année

19h
Ecole élémentaire

samedi 29

Ainsi font font font, instants privilégiés parents-enfants à partager jusqu'à 3 ans

9h30 - Bibliothèque
"Raconte moi une histoire"
Enfants de 5 à 8 ans
14h - Bibliothèque

JUILLET

Vendredi 5

Projection de "Adopte un veuf"

14h30 - Centre du Bourg
Contrechamps
Repas de fin d'année
19h30 - Centre de loisirs

Samedi 13

Bal et feu d'artifice

22h - Jardin de la MPT et bord de Seine
AFJ

SEPTEMBRE

Samedi 7

Forum des associations

Salle du Centre du Bourg

Dimanche 15

Moules frites Concert z'embruns d'Comptoir

12h - Jardin de la Maison Pour Tous

Samedi 21

Kermesse des écoles

Ecole élémentaire
Ecole en fête
Journée du Patrimoine

Dimanche 22

Journée du Patrimoine

Dernière minute La nouvelle réalisation de l'atelier couture

Une toute nouvelle création a vu le jour à la bibliothèque : cette fois-ci, il ne s'agit pas d'un tapis de lecture mais d'un livre géant !

L'intérêt de cet objet réside dans sa manipulation. Ce livre en tissu permet à l'enfant de développer des compétences sensorielles, notamment le toucher et la vue. Au fil des pages, il sera surpris par les couleurs, les matières à toucher et quelques surprises cachées. Cet outil d'animation sera mis à disposition lors des séances d'heures du conte, des lectures individualisées "Ainsi font, font..." et sur demande auprès des bibliothécaires. Un grand merci aux participantes de l'atelier couture qui ont cousu ce bijou : Lydie, Eliane, Huguette et Brigitte! Le prochain outil d'animation en tissu est déjà en cours de réalisation à l'atelier couture bimensuel du vendredi matin... Nous avons hâte de le voir.

Ateliers couture de la bibliothèque : 01 34 75 60 48
bibliothequemunicipale@juziers.org



GILPEINT

Peintures • Papier-peints • Revêtements de sols

Vente aux professionnels et aux particuliers depuis 1971

- Conseil
- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system

📍 214 Rue Nationale, 78970
Mézières-sur-Seine

☎ Tél. : 01 30 95 61 67

🕒 Ouvert du mardi au samedi,
de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h



Algimouss

AMERCOAT

CASADECO



PRESTONETT



Agence du Golf

Expérience - Compétence
Pour les transactions
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**

SALE



SUCRÉ



www.lileauxgateaux.com

01 30 99 23 17

POUR LES GOURMANDS
Petits et grands faites vous plaisir
avec nos pâtisseries 100% maison

Deux numéros à votre service
pour mieux vous servir

01 34 92 92 43 • 01 30 04 04 14



A EMPORTER OU EN LIVRAISON
Ouvert tous les jours de 11 h à 14 h et 18 h30 à 22 h (vend. et sam. 22h30)
UNE SEULE ADRESE - 78, avenue de Paris - JUZIERS
ZONES DE LIVRAISON : Juziers, Gargenville, Issou, Porcheville, Mezy, Meulan, Hardicourt, Breullev-Verri, Onville...



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr